

La Nation

Journal vaudois

JAA. CH-1000 Lausanne 1 Poste CH SA

Bimensuel hors partis fondé en 1931, publié par la Ligue vaudoise
Le numéro: Fr. 3,50 Abonnement annuel: Fr. 77.-
Apprentis, étudiants: Fr. 33.-



Cacophonie mondiale

M. Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS, a désigné un «panel indépendant» d'experts chargés d'examiner les actions des Etats contre la pandémie. Leur rapport, *Covid 19: Agissons pour que cette pandémie soit la dernière*, est clair: les Etats ont été nuls. Leur préparation était lacunaire, les moyens engagés, insuffisants, les dispositifs d'alertes, lents et mous. Pour les experts, ce fut une véritable cacophonie, qu'ils expliquent par l'absence d'une direction politique globale.

Sur le plan institutionnel, le rapport demande la mise en place d'un «Conseil mondial de lutte contre les menaces sanitaires» et d'un «Système mondial de surveillance» fondé sur «une transparence totale». Il veut de surcroît «renforcer l'autorité et le financement de l'OMS» et mettre sur pied un «mécanisme international de financement en cas de pandémie», capable de fournir rapidement entre 50 et 100 milliards de dollars. En d'autres termes, l'OMS s'est révélée incapable, donnons-lui donc plus de pouvoir et plus d'argent! Pas question de se demander si, peut-être, ce n'est pas précisément son caractère mondial qui la rend si inefficace.

Le discours du «panel indépendant» est calqué sur celui de M. Klaus Schwab,

fondateur et animateur du Forum de Davos. Dans son ouvrage paru en 2020, *Covid-19, la grande réinitialisation*, celui-ci explique que la pandémie est une merveilleuse occasion de réinitialiser le monde, c'est-à-dire de le reprendre à zéro. Lui aussi estime que l'absence d'une «gouvernance mondiale» a causé infiniment trop de dégâts. Lui aussi demande qu'on renforce l'OMS, dont il affirme lui aussi qu'elle a complètement failli.

Avec un aplomb délirant, ces gens brassent des centaines de milliards qu'ils n'ont pas, disposent souverainement des Etats et des populations, les remodèlent dans l'urgence, les soumettent au pouvoir discrétionnaire d'un organisme à venir et dont on ignore tout. Nous sommes à la veille d'un monde nouveau – n'oublions pas que M. Schwab est un missionnaire du transhumanisme – dont ils sont les concepteurs omniscients et tout-puissants. A leurs yeux, la politique n'est que violences et contradictions, il faut lui substituer la gestion professionnelle des experts. Oui, remplaçons la cacophonie des gouvernements nationaux par le fonctionnement rationnel et sans heurts d'une gouvernance mondiale! Le bonheur est à portée de main.

C'est l'appareil anonyme et sans défaut de la gouvernance mondiale qui nous sauvera.

Ces cerveaux cultivent, dans leur local international, une vision totalement désincarnée de la réalité. Avec une légèreté incommensurable, ils font litière du caractère organique de l'être humain. Ils tiennent pour rien ses particularités essentielles, son enracinement en profondeur dans le lieu, dans le temps et dans ses relations sociales, son monde intérieur, ses souvenirs et ses projets personnels, ses libertés concrètes. Aveuglés par leur idéologie, ils ne distinguent qu'une masse humaine indifférenciée prête à se couler dans le moule global.

Les politiques cantonales de lutte contre la pandémie ont suscité, notamment à la télévision, la même opposition de principe entre la réalité, multiple et imparfaite, donc «cacophonique», et l'inexistence d'une, indivisible et sans défaut. En d'autres termes, pour éviter d'affronter les problèmes concrets et leurs inévitables rugosités, il suffit d'évoquer abstraitement un changement de niveau, des cantons à la Confédération, de la Confédération à l'Union européenne, de l'Europe à l'OMS et autres organismes mondiaux. Ailleurs, et tant qu'il ne s'y passe rien, là est le lieu mythique de la perfection.

Peu importe que M. Ghebreyesus, ou Mme Chan qui l'a précédé, ou leurs collaborateurs n'aient jamais manifesté des compétences ou une indépendance particulières. Ce qui compte, c'est l'appareil anonyme et sans défaut de la gouvernance mondiale, c'est lui qui nous sauvera.

Pourquoi, d'ailleurs, ne pas adopter la même approche, proposer les mêmes institutions mondiales toutes-puissantes, exiger la même transparence totale, imposer les mêmes contributions énormes pour résoudre les problèmes de l'agriculture, ceux de la faim et de la malnutrition, ceux de la pollution, de l'accès au numérique, de l'enseignement, des médias, des transports, de l'énergie ou de l'urbanisme?

On a le droit de craindre que d'autres experts indépendants soient en train de nous concocter une fédération d'organismes mondiaux lourdement dotés pour mieux gérer l'entier des problèmes de l'humanité. On peut également être assuré qu'en parallèle, toutes sortes de groupes d'intérêts, politiques, économiques, financiers, idéologiques, sont impatients de squatter ces mécanismes de pouvoir sans vrai chef ni contrôle, annonçant ainsi une fantastique cacophonie mondiale.

Olivier Delacrétaiz

Les musées vaudois d'histoire

Le Service des affaires culturelles de l'Etat de Vaud publie depuis 2016 une revue intitulée *Patrimoines. Collections cantonales vaudoises*. La cinquième édition de ce périodique est consacrée aux musées vaudois d'histoire et elle mérite notre attention¹.

Le Pays de Vaud compte aujourd'hui une centaine de musées, dont une bonne soixantaine conservent ou présentent des collections historiques. Le panorama de ces institutions figure en bonne place dans le chapitre introductif de l'ouvrage². Vous connaissez sans doute le musée du pain (Echallens) ou celui du vin (Aigle), moins peut-être celui du vacherin (Les Charbonnières) ou de la chaussure (Lausanne).

La revue présente de manière développée cinq institutions muséales récemment rénovées: le site de l'Abbatiale de Payerne, l'Espace horloger de la Vallée de Joux (Le Sentier), le Musée historique de Lausanne (MHL), le Château de Prangins (siège romand du *Musée national suisse*), ainsi que le Château de Morges et ses musées.

Sept autres lieux ont des projets de refonte plus ou moins avancés. Il s'agit des châteaux de La Sarraz, de Grandson et d'Yverdon, du Musée du Léman (Nyon), du Musée du CIMA (centre international de la mécanique d'art) à Sainte-Croix, du Musée du Pays-d'Enhaut (centre suisse du papier découpé) à Château-d'Oex, et enfin de La Muette (centre d'interprétation dédié à C. F. Ramuz) à Pully. L'état d'avancement de chacun de ces projets est évoqué.

Le patrimoine immatériel est aussi mis en évidence dans un article, dont nous tirons la citation suivante:

*Admirer le buste en or de Marc-Aurèle ou participer (en figurant ou en spectateur) à la Fête des Vignerons (...), c'est vivre une émotion rare, faire l'expérience d'une chose fondamentalement unique, qui justifie le soin que l'on prend à la conservation des objets anciens et à la sauvegarde des traditions.*³

L'ouvrage n'évade pas la question d'un éventuel musée central d'histoire vaudoise⁴. Au Palais de Rumine, le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire

(MCAH) partage les lieux avec les musées cantonaux de géologie et de zoologie, ainsi qu'avec la Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU).

Pour les auteurs de l'article, le grand musée d'histoire du Canton de Vaud existe, mais sous une forme multiple et décentralisée, à l'image de la richesse et de la diversité du territoire vaudois. Par ailleurs, le MCAH entend souligner et développer l'aspect «Histoire» de son sigle, en contribuant notamment «à fédérer les énergies et les initiatives autour des collections d'histoire du Canton»⁵.

A titre d'exemple, rappelons qu'il existe une visite interactive du MCAH, permettant de découvrir 15'000 ans d'histoire vaudoise depuis votre ordinateur⁶. On peut aussi évoquer la publication récente des actes d'un colloque sur le bicentenaire du Musée cantonal⁷.

Même si l'on peut regretter qu'il n'existe pas un grand musée vaudois d'histoire (à l'instar de celui de Berne), il faut tout de même se réjouir du dynamisme de plusieurs musées historiques

de notre Canton, à Lausanne et dans l'ensemble du Pays de Vaud. A cet égard, nous vous recommandons la lecture de l'édition récente de *Patrimoines*, revue intéressante, variée et richement illustrée.

Antoine Rochat

¹ *Les musées vaudois d'histoire. Nouveaux horizons*, Patrimoines n° 5, Lausanne 2021, 160 p., disponible auprès du Service des affaires culturelles, tél. 021 316 07 40, ou courriel info.serac@vd.ch.

² *Op. cit.*, pp. 12 et 13.

³ Ariane Devanthéry, «Conserver les objets, exposer la vie – Les musées et le patrimoine immatériel», *op. cit.*, p. 156.

⁴ Sabine Utz et Lionel Pernet, «Ruminations sur le musée central d'histoire vaudoise», *op. cit.*, pp. 24 à 33.

⁵ *Art. cit.*, p. 31.

⁶ A consulter à l'adresse www.visite.mcah.ch

⁷ *Le Musée cantonal 1818 – 2018. Histories et enjeux des musées encyclopédiques*, ouvrage collectif, BHV n° 150, Lausanne 2021.

La pub à la télé

J'aime la pub à la télé. Ce penchant n'est pas partagé par tous: on connaît de nombreux spectateurs du petit écran qui profitent des minutes de réclame pour prendre l'air sur le balcon, ou se verser un verre, ou ranger la vaisselle, ou consulter leur agenda du lendemain, ou s'isoler dans un endroit reculé de l'appartement. Ils marquent ainsi leur ennui – voire leur dédain, voire leur irritation – envers ces messages mercantiles interrompant les vrais programmes, spots dont le seul mérite est de leur permettre de s'arracher du sofa l'espace d'un moment.

Pour moi, c'est l'inverse. Car la pub vient en contrepoint bienfaisant à des émissions accablantes. Le journal télévisé nous montre une éruption volcanique terrifiante la population d'une île lointaine; un séisme anéantissant un village de tôle à l'autre bout de la planète; des milices libyennes prêtes à massacrer d'autres milices libyennes; Joe Biden menaçant la Suisse de représailles fiscales injustifiées; des ados boutonneux exprimant leur désarroi profond d'être privés de rave parties; Ignazio Cassis disant que l'accord-cadre... oui, mais non, ou peut-être, mais c'est à voir, que la balle est dans le camp de Bruxelles (qui prétend le contraire). L'horreur, ces nouvelles!

Puis on passera à un reportage sur le réchauffement climatique présentant la perspective glaçante d'une mort prochaine de la Terre; ou à un débat sur l'AVS montrant qu'il n'y aura pas de solution pour la renflouer tant que les femmes resteront des femmes; ou à une émission sur les animaux sauvages montrant qu'ils ne savent que copuler, tuer et dévorer; ou à un polar américain, numéro 13 de la saison 6, où un inspecteur de

couleur finit par débusquer l'auteur de meurtres en série commis sur de jeunes blondes atrocement mutilées. Comme le monde est moche.

Tandis que la pub, c'est sympa. Des enfants rieurs crunchent de délicieuses galettes pour les quatre-heures. Une ménagère s'émerveille devant la blancheur de sa lessive. Une autre jeune femme se prépare à sa journée de cadre dynamique avec la certitude que ses aisselles resteront sèches et fraîches au fil des rendez-vous d'affaires. Une famille heureuse se retrouve, le soir venu, devant un plat de spaghetti qui sont les meilleurs de la Botte. Une pommade-miracle me promet des articulations indolores (c'est appréciable à mon âge). Un banquier garantit à un couple que ses économies sont placées en toute sécurité (si, si, ça existe, ailleurs peut-être qu'à la Paradeplatz). Comme le monde est beau!

La propagande télévisée stimule aussi la réflexion sur l'art et la technique de la communication. Certains professionnels de la branche croient encore que la répétition du message accroît son efficacité; il faudrait taper sur le clou; ils ne comprennent pas que, si c'est vrai au fil des jours ou des semaines, la présentation du même sujet le même soir avant les nouvelles, après les nouvelles, avant le film de 21:05 et à l'entr'acte de ce film exaspère au contraire le client potentiel. Et que dire de ce distributeur alimentaire d'origine teutonne dont le porte-parole hurle la largesse commerciale, dans une exaltation jubilatoire qui vante un rabais de trente centimes sur le kilo de carottes...

A l'opposé, on savoure des réusites, drôles, imaginatives, ou simplement belles par leur image. Dans

l'art du slogan, donnons la palme d'or au site de partenariat Parship: «Nous perdons des clients chaque jour. Et cela nous fait plaisir, car c'est en couples que nous les perdons.» Et le prix spécial du jury à cette phrase toute simple en faveur de la protection des eaux: «Sous chaque grille se cache une rivière.» C'est bien dit et surtout le message émane de l'Association suisse des gardes-pêche. Il existe donc une Association suisse des

gardes-pêche! Ah! la richesse du tissu associatif de notre Confédération! Le corporatisme n'est pas mort! Quand on aura enfin remplacé, au Parlement, les querelles stériles des partis par la représentation des forces vives du pays, l'Association suisse des gardes-pêche y méritera sa place.

La pub à la télé, c'est une fenêtre ouverte sur le rêve.

Jean-François Cavin

Occident express 82

Brusnik est un petit village à la lisière orientale de la Serbie. Erigé sur une colline, il fait courir ses ruelles dans tous les sens jusqu'aux bords du Timok. La pente est régulière et le soleil de ce début d'après-midi d'octobre tombe si directement que seuls les tilleuls défraîchis peuvent jeter un peu d'ombre sous leur corolles. Ainsi tout respire. Les petites maisons d'entre-deux-guerres racontent des histoires joyeuses: marquises en verre, fenêtres ajourées à la viennoise, audaces *bauhaus* rehaussées de bleu ciel et de vert bouteille, porches éclairés de vitraux, moulures géométriques ou florales ou animales. La place centrale, ramassée, distribue les rues du haut vers le bas et d'est en ouest. A son sommet, la masse de ciment blanchi du monument aux Partisans de la Seconde guerre mondiale voudrait en imposer à un petit obélisque de marbre noir, cinq mètres plus bas. Couvert d'écritures et de photos émaillées, celui-ci évoque les morts des guerres balkaniques, de 1912 à 1913. Sur sa face nord, le même obélisque rappelle le souvenir des victimes de 14-18. Deux monuments comme autant de couronnes sur ce tombeau à ciel ouvert, sur ces centaines de maisons charmantes et vides, la moitié d'entre elles effondrées, dressant leurs solives rompues vers le

ciel comme des tibias. Brusnik est mort en effet. Autrefois exportant ses vins renommés jusqu'à Paris, étalant ses petits prodiges d'architecture moderne sur ses flancs fertiles, Brusnik a résisté à tout. A trois guerres, à une occupation d'une férocité que l'histoire pensait ignorer, à un régime communiste boursoufflé et inepte, à dix années d'embargo international, à tout. Mais pas à l'ouverture soudaine et complète des frontières et à l'insatiable appétit de bras humains de l'Europe occidentale. De l'Allemagne essentiellement, celle-là même qui était venue en 1941 jusqu'aux bords du Timok pour y détruire jusqu'aux derniers semblants de civilisation. Et qui aujourd'hui, pour les dizaines de milliers de jeunes que ses usines engloutissent nuit et jour, offre l'aumône de quelques millions pour relever les infrastructures. «Trop tard», soupire cet homme qui nous sert son excellent cognac maison, 18 ans de barrique, «à quoi bon construire des routes neuves pour personne? C'est morbide.» Autour de nous tout est riche, abondant, la terre ne demande que d'être travaillée, cette terre noire et grasse comme en rêverait un Beauceron. Le soleil idéal inonde la vallée du Timok, pour personne.

David Laufer

On nous écrit

Même si c'est brièvement, permettez-moi de vous exprimer ma grande surprise et ma réelle tristesse quant à votre consigne de vote «Oui» pour la loi Covid-19 parue dans votre dernier numéro 2174.

Outre les subtilités techniques et constitutionnelles que vous tentez d'expliquer dans deux exposés qui, je l'avoue, restent pour moi quelque peu confus et flous car tout imprégnés du fameux compromis helvétique qui, à mon avis, trouve mal sa place en la matière, il me semble que vous oubliez l'essentiel... comme si la crise n'était que sanitaire!

J'ai franchement du mal à penser que le discernement de La Nation n'aille pas plus loin ou n'ose pas y aller.

Et si, comme je le crois, nous sommes déjà bien engagés dans un système dictatorial (et bien évidemment pas seulement en Suisse – je vous renvoie au contenu du cynique ouvrage de Klaus Schwab Covid-19: La Grande réinitialisation), je ne peux, au contraire, que me ranger très clairement à la position des Amis de la Constitution et encourager leur engagement et leur courage. En vous réitérant ma franche désolation de voir La Nation faire le choix opposé.

Dominique-Jean Pelou

Que la Ligue vaudoise recommande le OUI à la Lex Covid a suscité de l'incompréhension chez certains de nos lecteurs. Ils voudraient exprimer leur ras-le-bol en refusant la loi. Encore plus que de donner un coup de frein à des mesures jugées dignes des pires dictatures, voter NON reviendrait selon eux à enrayer une dynamique générale – et mondiale! – de privation des libertés, de surveillance généralisée et de dépossession des droits politiques. C'est en tout cas la tendance développée par les *Amis de la Constitution*.

Nous admettons avec eux que cette crise a vu le Conseil fédéral prendre à l'égard de nos vies privée, professionnelle et sociale les mesures les plus intrusives de l'histoire de la Confédération. Et nous avons vécu, en les acceptant facilement, des privations inimaginables il y a deux ans.

Il suffit de penser au port du masque obligatoire, à la fermeture des salles de concert, aux réglementations vétilleuses du nombre de convives autorisé aux Fêtes de Noël, à l'imposition de quarantaines et d'isolements draconiens, aux plans de protection hydroalcooliques, aux subtilités byzantines sur la différence entre une visite guidée dans un musée et une rencontre associative, ou encore aux

règles sur le nombre de spectateurs autorisés dans les stades...

Nous considérons toutefois que, lors d'une votation, il faut s'exprimer sur l'objet soumis au peuple, et rien d'autre. Il s'agit de la seule chose que maîtrise réellement le votant. A la fin du compte et le soir du vote, la seule chose qui importe est l'adoption ou non d'un texte légal et de son contenu. Voter pour faire passer un message ne fonctionne jamais, car trop incertain. Dans les tribunaux et l'administration, on applique ou non une loi. On n'y invoque pas le message que le peuple a voulu faire passer. Même en cas de refus, les problèmes que le projet aura à tort ou à raison voulu résoudre demeureront. Les autorités en place seront toujours les mêmes, avec leur même vision des choses. La révolution ne se fait par définition pas par référendum et le 14 juin au matin Alain Berset n'aura pas démissionné.

Mais que constate-t-on en se penchant sur les mesures mentionnées plus-haut? Que si ces règles sont certes le fait du Conseil fédéral, il ne les a pas adoptées en application de la loi Covid soumise au peuple le 13 juin.

Les intrusives mesures prises depuis mars 2020 découlent toutes de la loi sur les épidémies (LEp) et de son ordonnance

d'application du 19 juin 2020. Le peuple a accepté la loi sur les épidémies en votation le 22 septembre 2013. Rappelons qu'ayant identifié son potentiel centralisateur, intrusif et étatiste, la Ligue vaudoise avait à l'époque recommandé le NON¹. Mais aujourd'hui, refuser la loi Covid ne changera rien à ce qui fonde la colère des référendaires.

Quel est donc l'objectif des *Amis de la Constitution*? Il est possible qu'ils envisagent que le Conseil fédéral renoncerait aux mesures contre l'épidémie si le peuple venait à jeter à la poubelle les mesures d'aide économiques prévues dans la loi Covid. Penser cela reviendrait cependant à spéculer très fortement. En cas de refus, les mesures que nous avons subies continueront en réalité d'être appliquées de manière dégressive, tout simplement parce que la situation se détend. Mais les aides économiques seront mises en péril. Si une réforme efficace doit intervenir, c'est au niveau du droit d'urgence et de la loi sur les épidémies; pas en espérant «siffler la fin de la récréation» qui se déroule dans une autre cour d'école que la nôtre.

Félicien Monnier

¹ Delacrétaz Olivier, «La loi sur les épidémies, un monstre législatif», *La Nation* n° 1975, 6 septembre 2013.

Une sale ambiance

On ne compte plus, dans le Canton, le nombre d'affiches phytosanitaires saccagées, taguées d'insultes ou arrachées. L'incendie, dans la nuit du 9 au 10 mai, à Villars-le-Grand dans la Broye, d'un char supportant des bâches appelant à voter NON marque, pour le moment, le détestable sommet de ces actes de vandalisme. Tout y est passé : pneus, bâche, structure et herbe environnante. Prométerre a déposé plainte pénale et appelle à ne pas accuser sans preuves. Cette invitation à la désescalade se comprend de la part du comité du NON. Sauf erreur, on n'a pas entendu les initiants condamner cet incendie.

Si Prométerre a raison de calmer le jeu, on ne saurait s'aveugler sur la violence croissante de certains actes commis au nom de l'écologie. Le 16 avril, des inconnus se revendiquant inofficiellement de la ZAD du Mormont ont recouvert de peinture des véhicules de pompiers de la ville de Lausanne. Il s'agissait de dénoncer leur participation à l'évacuation de la ZAD.

Samedi 8 mai, des militants d'Extinction Rébellion ont bloqué, aux alentours de 15 heures, la circulation dans plusieurs centres-villes suisses. A chaque fois, un militant s'est assis tout seul au milieu de la chaussée muni d'un panneau dénonçant l'inaction des autorités face au réchauffement climatique. A Lausanne, rue Saint-Pierre, les automobilistes et les passants en colère ont eux-mêmes délogé le militant. La police a dû venir le protéger. Le blocage d'axes est la technique fétiche d'Extinction Rébellion. La rigolarde *critical mass* de cyclistes, qui ralentit délibérément le trafic en roulant en peloton, poursuit le même objectif. Que les militants prennent leurs enfants comme boucliers humains, jouent du

djembé ou dansent en habits colorés ne doit pas masquer la violence de leurs actes.

Bloquer un axe est un acte de contrainte ayant des conséquences sur les centaines de personnes dont le programme est chamboulé par l'action. Et l'on ne parle pas encore de l'incendie d'un char agricole. L'effronterie infantile de certains militants, l'atmosphère festive qui accompagne plusieurs de leurs actions, contraste avec la gravité de la situation climatique qu'ils dénoncent. On se souvient des «clowns médiateurs» de la colline du Mormont. Ils ne sont rien d'autre que l'expression de leur sentiment d'impunité.

Les acquittements prononcés par le Tribunal d'arrondissement de Lausanne ou le Tribunal cantonal genevois à l'égard des manifestants du Crédit Suisse auront indubitablement contribué au désordre.

La cause écologique n'est pas seule concernée. Des militants LGBTQIAetc gagnent en radicalité. La RTS a récemment à son tour déposé plainte suite au collage, à proximité de ses locaux de Fribourg, d'une affiche appelant à «égorger les violeurs». Cela n'était pas sans faire écho aux insultes subies sur les réseaux sociaux par Claude-Inga Barbey pour son (relativement médiocre) sketch sur le langage inclusif, aux graffitis apposés sur un véhicule du journal *La Liberté* pour la publication d'une lettre de lecteur constituant un prétendu «appel au viol», ou encore à la récente irruption en salle de rédaction du *Temps*, d'un collectif féministe. On soulignera tout de même avec ironie que ces actions s'en prennent aux mêmes médias qui avec complaisance n'ont jusque-là cessé, à peu près chaque jour, de donner la parole aux féministes les plus à l'avant-garde.

Ces actes cherchent à lasser, sinon à épuiser les autorités, à dissuader l'opposition et à effrayer les critiques. Leurs auteurs ne se placent pas sur le terrain des idées et de la recherche de la vérité, mais sur celui de la force et de l'idéologie. Il ne fait aucun doute que la RTS, *Le Temps* ou *La Liberté* réfléchiront désormais à deux fois avant de publier un article critique ou polémique. Dans le doute ils se tairont, parce que c'est plus facile. Du point de vue de la stratégie de leurs auteurs, ces actes sont des actes terroristes. Il s'agit, en suscitant la peur, d'atteindre un objectif politique. Et un journaliste ou un député qui se tait, ne serait-ce que par dépit, constitue en soi déjà l'atteinte d'un bel objectif.

«C'est la contre-révolution qui est violente!» éructera le militant fier de ses classiques. Cette affirmation se déclina aujourd'hui dans les différentes théories des oppressions prétendument «systémiques». La violence oppressive du système patriarcal, racial, capitaliste, ou encore biocide autoriserait la violence des actes individuels, au titre de la légitime défense. L'acquiescement des joueurs de tennis du Crédit suisse n'a pas été très loin de l'admettre.

Dans une telle logique, la grandeur de l'idéologie justifie non seulement

la violence de l'acte, mais son auteur lui-même. A ce stade de confusion entre idéologie et individualité, la personne finit par s'oublier. Camus avait compris que, pour le terroriste honnête avec son nihilisme, la seule issue à son abandon était sa propre mort, généralement avec celle de ses victimes. Certes, en Pays de Vaud, nous en sommes encore loin, très loin.

Mais les tenants de cette nouvelle radicalité se marginaliseraient, ou à tout le moins en rêvent¹. Les jeunes épris à la fois d'écologie intégrale et d'action directe ne sont-ils que de petits bourgeois en attente de passer par la moulinette de la faculté de droit? Cela pourrait ne plus être le cas. D'abord parce que l'Université, ses réseaux et certains de ses enseignants contribuent aussi à susciter des vocations militantes. Mais ce phénomène est connu depuis longtemps. L'apparition chez ces militants d'une double rhétorique du désespoir et de l'urgence est bien plus terrifiante. Si le seul moyen d'empêcher le désastre est d'aller vite, alors tout est permis. Et sans limites.

Félicien Monnier

¹ Krafft Camille, *Mère et fille: «On se dispute souvent autour de l'écologie»*, 24 heures du 17 mai 2021.

Le 13 juin au soir...

L'exigence de double-majorité fera probablement échouer les deux initiatives phytosanitaires. La ville bobo et la campagne conservatrice (en Suisse-allemande) se toiseront avec encore plus de mépris. Bien que moins probable, un refus de la loi sur le CO₂ doit également être envisagé. La base du PLR serait notamment

moins convaincue que sa direction de la nécessité de taxes et d'interdictions. En cas de triple NON, la tension écologiste montera d'un cran. La démocratie directe, tant la double majorité que le droit de référendum, fera un bouc émissaire de premier plan.

Fé. M

Fédéralisme et numérisation

Au sommaire du *Migros Magazine* du 10 mai¹ se trouve un entretien avec M. Marcel Salathé, professeur d'épidémiologie digitale à l'EPFL. La teneur principale de son message est que la Suisse officielle, selon le mot des journalistes, accuse un retard important dans le domaine des technologies de l'information. La pandémie que nous vivons n'a pas manqué de montrer que la Confédération n'est pas dotée des outils numériques indispensables à une réaction rapide face à des événements inattendus, explique-t-il.

De là à mettre en cause le fédéralisme, il n'y a qu'un pas que le professeur Salathé franchit allègrement. «L'administration fédérale veut établir des standards technologiques, mais les cantons s'y opposent. Or, vous ne pouvez pas avancer sur le plan numérique avec 26 standards différents», dit-il.

Il cite plus exactement deux exemples pour appuyer ses propos. Premièrement, il y a l'application de suivi épidémiologique par traçage des contacts SwissCovid, dont le taux d'adoption par la population serait insatisfaisant. Est en cause notamment la distribution bien trop lente des codes individuels d'activation. Deuxièmement, il y a l'échec du développement rapide du carnet de

vaccination électronique, qui devait être disponible dès l'été via la plateforme *mesvaccins.ch*, à cause de problèmes de sécurité de l'information. Autrement dit, le système informatique prévu s'est révélé bien trop facilement piratable et a dû en conséquence être mis hors ligne.

Or, il est impossible de lutter efficacement contre une épidémie en l'absence de numérisation, car «il est difficile de prendre des décisions spécifiques en l'absence de données numériques, nous condamnons à ne prendre que des décisions très générales», explique le professeur Salathé.

Première remarque: plus un pouvoir est centralisé, c'est-à-dire plus il a de monde sous sa responsabilité, plus il est voué à prendre des décisions générales. En effet, la centralisation dilue par nature les spécificités régionales. Pour prendre des décisions spécifiques, il est nécessaire de bénéficier de pouvoirs locaux, ce que sont précisément les cantons. La spécificité de la décision n'a donc pas directement à voir avec la numérisation.

Pour ce qui est de l'application SwissCovid, est-elle vraiment un échec? L'article mentionne qu'elle est tout de même utilisée par 1,8 million de personnes, ce qui nous semble beaucoup

pour un produit destiné à l'unique marché suisse. Si ce nombre est insuffisant, c'est l'idée derrière cette application qu'il faut remettre en cause, certainement pas le fédéralisme. Quant à la plateforme *mesvaccins.ch*, nous ne voyons vraiment pas en quoi la division de la Confédération en 26 cantons et demi-cantons souverains est responsable de son incurie.

Par rapport à la première insinuation centralisatrice citée, nous sommes en droit de nous demander quels sont ces «standards technologiques» sur lesquels les cantons ne s'entendraient pas. Et s'il s'avérait qu'ils contestent de mauvais choix de la Confédération sur la base de leur expérience propre dans le domaine numérique?

Dans tous les cas, l'idée encore ressassée ici que les scientifiques devraient être au centre des décisions politiques est détestable. La science et la politique ne poursuivent pas essentiellement les mêmes objectifs. Si le chercheur est avide de nouvelles découvertes propres à mieux répondre aux questions qui le préoccupent, le politique est quant à lui soumis aux aléas des événements qui se déroulent sous ses yeux. Il doit tenir compte des facteurs économiques et sociaux pour résoudre les problèmes auxquels la communauté nationale

est confrontée avec les moyens dont il dispose effectivement.

Le scientifique fait des expériences dont il doit assurer la reproductibilité, crée des modèles de prévision grâce aux données récoltées. Il avance sur des pistes incertaines, avec comme seule conséquence en cas d'échec des questions sans réponse, voire du temps perdu ou de l'argent gaspillé. Pour le politique, c'est le bien commun qui est en jeu. Il ne peut pas se hasarder sur des voies que quelque scientifique, aussi réputé et sincère soit-il, désirerait emprunter. Si de nombreuses synergies existent entre la science et la politique, les deux domaines doivent rester distincts.

Il faut espérer que la politique tirera les conséquences de la pandémie que nous vivons et nous voulons bien croire qu'elle a révélé des lacunes dans le domaine numérique. Cependant, il faudra de meilleurs exemples pour nous démontrer que le fédéralisme freine l'adoption des nouvelles technologies.

Jean-François Pasche

¹ «La numérisation avance vite et la rapidité n'est pas l'atout du fédéralisme», un entretien avec le Professeur Marcel Salathé, propos recueillis par Nadia Barth et Laurent Nicolet, *Migros Magazine*, 10 mai 2021, pp. 14-19.

La Fontaine et la mort

Dans les *Fables* règne un mélange de prudence et de lucidité bienveillantes: *Plus fait douceur que violence*. L'amitié y représente le plus grand bien, loin devant l'amour, trop capricieux, et le mariage (l'hymen) que La Fontaine ne prise guère.

L'aspiration à la sûreté paisible est cependant contrebalancée par l'intelligence du tragique de la condition humaine: *La Discorde a toujours régné dans l'Univers / Notre monde en fournit mille exemples divers*.

La vanité, l'amour retourné en haine et l'or dictent leur loi. Rien n'est gratuit: *Il en coûte à qui vous réclame / Médécins du corps et de l'âme / Ô temps, ô mœurs! J'ai beau crier / Tout le monde se fait payer*.

Ventre affamé n'a point d'oreilles: le manque et la privation, autrement dit le mal, exercent une pression constante, annulant toute pitié.

La méfiance est de rigueur, l'amitié elle-même n'y échappe pas: *Chacun se dit ami, mais fol qui s'y repose / Rien n'est plus commun que ce nom / Rien n'est plus rare que la chose*.

Chacun tourne en réalité / autant qu'il peut ses propres songes / L'homme est de glace aux vérités / Il est de feu pour les mensonges. La rêverie fait des ravages de même que les passions tristes: *La sottise vanité jointe avec l'envie / Deux pivots sur qui roule aujourd'hui notre vie*.

Deux portes de sortie existent. D'abord, prévenir le mal par l'exercice du bien: *Les injustices du Pervers / Servent souvent d'excuses aux nôtres / Telle est la loi de l'Univers / Si tu veux qu'on t'épargne, épargne aussi les autres*.

Parfois, il faut se résoudre à utiliser la force: *Rois qui croyez gagner par la raison les esprits / D'une multitude étrangère / Ce n'est jamais par là qu'on vient à bout / Il y faut une autre manière / Servez-vous de vos rets, la puissance fait tout*. Et: *Il faut faire aux méchants guerre continuelle / La Paix est fort bonne de soi / J'en conviens, mais de quoi sert-elle / avec des ennemis sans foi? Ou: Ce qu'on donne aux méchants, toujours on le regrette / Pour tirer d'eux ce qu'on leur prête / Il faut que l'on en vienne aux coups / Il faut plaider, il faut combattre / Laissez les prendre un pied chez vous / Ils en auront bientôt pris quatre*.

Des temps absolument immoraux apparaissent parfois, où les maximes proposées par La Fontaine s'inversent, comme lors de la guerre opposant bolcheviques et nazis de 1941 à 1945: *Tu mentiras (y compris aux tiens), tu n'auras point d'amis, tu mépriseras tes alliés, tu n'épargneras personne, tu t'attaqueras d'abord aux plus faibles, tu ne pardonneras aucune offense, tu te vengeras sans pitié, tu te donneras la mort une fois vaincu, etc.*

Que faire dans ces circonstances? La morale est-elle encore utile? Il ne reste plus qu'à affronter l'abandon, la souffrance, la mort. Chacun à tout instant peut être fauché, ou périr dans d'atroces souffrances. L'Europe, après la guerre de Trente Ans, de la fin du XVII^e à la Révolution française, a vécu des conflits relativement civilisés. La Fontaine ne pouvait prévoir ni Barbarossa, ni la Shoah, ni le Goulag. Il ne connaissait pas non plus la mort désirée que satisfont Exit ou Dignitas.

Il consacre à la mort deux fables mémorables.

Dans *La Mort et le bûcheron*, un vieux bûcheron épuisé, nourrissant difficilement sa famille, accablé d'impôts et de corvées, appelle soudain la mort. Veut-il en finir? Non, il prie la Faucheuse, vite accourue, de l'aider à recharger le lourd fagot qu'il a laissé tomber, car *Le trépas vient tout guérir / Mais ne bougeons d'où nous sommes: / Plutôt souffrir que mourir / C'est la devise des hommes*. Nous doutons que ce soit encore la devise des Européens du XXI^e siècle.

Dans *la Mort et le mourant*, La Fontaine suit Montaigne selon lequel *philosophe, c'est apprendre à mourir*. Aux yeux de La Fontaine, *la mort ne surprend*

point le Sage / Il est toujours prêt à partir / S'étant su lui-même avertir / Du temps où l'on se doit résoudre à ce passage / Ce temps, hélas, embrasse tous les temps: on a beau être un bébé de sang royal, on est assez vieux pour mourir. La plupart des hommes ne veulent pas le savoir; ils ne sont jamais prêts, tel le centenaire plaintif de la fable: *Est-il juste de mourir au pied levé?* Le vieillard a encore tant à faire, son testament entre autres. La Mort le réprimande. Elle ne l'a pas pris par surprise. Quelques signes l'ont averti: la perte du goût, la surdité, des amis malades ou mourants: *Il n'importe à la république / Que tu fasses ton testament*. Mais la force vitale du vieux se rebelle. Et la Mort de répliquer: *Tu murmures vieillard; vois ces jeunes mourir / Vois les marcher, vois les courir / A des morts il est vrai glorieuses et belles / Mais sûres cependant, et quelquefois, cruelles / J'ai beau te le crier, mon zèle est indiscret: / Le plus semblable aux morts meurt le plus à regret!*

Tout est dit. L'amour de la vie domine. Nous voulons vivre, vivre pour toujours.

Même un suicidant ne veut pas mourir, exprimant par son acte un besoin de vivre autrement.

La sagesse morale faiblit face à la mort; nous entrons dans la dimension mystérieuse de la foi.

Jacques Perrin

Une étude d'avocats au mitan du siècle passé

Bientôt nonagénaire, Annette Schneider est manifestement une femme au caractère bien trempé, forgé par une enfance et une adolescence vécues à une époque difficile pour une famille pauvre. Elle vient de livrer à la publication ses souvenirs, rédigés dans un style très direct, d'une sémillante ardeur. Engagée politiquement au sein du Parti radical dès 1971, on lui doit en outre une activité opiniâtre pour la sauvegarde du château de La Sarraz qui vient justement de rouvrir ses portes aux visiteurs.

Au début de son récit, quelques pages sont consacrées à son premier emploi de secrétaire. Elle n'avait que 17 ans. En voici de larges extraits:

«Petite banlieusarde – j'habitais toujours Chavannes-Renens – j'étais impressionnée et fière de me trouver dans une étude de cinq avocats, chaque Maître ayant sa propre secrétaire. Ce qui n'empêchait pas les échanges en période de vacances. C'est donc à la place Saint-François, dans l'immeuble du magasin Bonnard, que chaque jour j'empruntais l'imposant et large escalier qui me conduisait à mon bureau du premier étage. [...]

Mon employeur, Me Philibert Muret, homme de référence que j'ai toujours apprécié par sa droiture et sa régularité, partageait l'étude avec d'autres

confrères, notamment avec Me Marcel Regamey. [...] Tant Me Philibert Muret que Me Marcel Regamey me distribuaient le travail avec beaucoup de politesse, mais étaient intransigeants quant à la bienfaisance. [...] L'apparence rigide de Me Philibert Muret, officier dans l'armée, m'impressionnait. Et pourtant, à aucun moment je ne l'ai entendu élever la voix. [...] Me Marcel Regamey était l'opposé de Me Philibert Muret, excepté la stature «fil de fer». Il n'a certainement pas vécu une jeunesse estudiantine dissolue, s'est confiné dans ses livres, ses lois, sa politique et sa musique. J'étais toujours amusée par son apparence lorsqu'il arrivait à l'étude: visage émacié, sans attrait quelconque, une dentition irrégulière, une paire de petites lunettes rondes, toujours vêtu – été comme hiver – d'une écharpe enroulée autour d'un cou trop long, des guêtres grises couvrant en partie ses chaussures bien cirées. En plus, cependant, il débarquait en hiver muni de chaussettes enfilées sur ses chaussures, une manière comme une autre pour éviter de glisser sur le sol gelé ou enneigé depuis Epalinges, son lieu de résidence.

Je le sentais souvent mal à l'aise face à une femme. Comme par exemple le jour où je remplaçais sa secrétaire, il m'a demandé de me rendre au bureau du juge informateur copier un dossier dont les accusés l'avaient choisi comme défenseur. Comme il s'agissait d'une affaire d'homosexuels, il se voyait gêné de me confier un tel travail. Je peux le comprendre. La phrase qu'il a ajoutée avant de me libérer reste encore aujourd'hui bien vivante: *Mademoiselle, quand vous copierez ce dossier, je vous en supplie, fermez les yeux!*»

Référence: Annette Schneider, *Confession d'une dame du Pays de la Venoge*, préface d'Olivier Feller, Vevey, Editions de l'Aire, 2021, 240 pp.

J.-B. Rochat

Mariage

Notre ami et collaborateur, Romain Delacrétaç, a uni son destin à Noémie Rosselet en l'église de la Chiésaz le samedi 15 mai dernier. Aux jeunes époux nous souhaitons une vie longue, heureuse et prospère.

Réd.



Des bobos et pas de bonbons

Mme Laurence Fehlmann Rielle, conseillère nationale genevoise et socialiste, sait ce qui est bon pour nous. Elle a été récemment horrifiée de découvrir que de nombreux commerces continuent à vouloir nous vendre des choses qui nous font envie, notamment en les plaçant près des caisses de sortie, et en ciblant les produits qui font envie aux enfants, notamment les sucreries.

LE COIN DU RONCHON

Il s'agit là d'une pratique propre à l'économie libérale que nous avons connue autrefois, lorsque les clients étaient encore responsables de maîtriser leurs envies et celles de leurs enfants. Aujourd'hui, il appartient à l'Etat – incarné en l'occurrence par Mme Fehlmann Rielle – de savoir ce qui est bon pour nous et de limiter nos achats, en supprimant de nos regards tous les produits susceptibles de nous faire envie. Dans un premier temps, Mme Fehlmann Rielle demande que

ces produits ne soient plus visibles à proximité des caisses de sortie des magasins – et le Conseil fédéral a déjà répondu qu'il était d'accord! Dans une seconde étape, on réintroduira le bonheur austère du socialisme réel, avec des magasins gris et vides qui ne contiendront plus aucun produit susceptible de nous faire envie, et peut-être plus aucun produit du tout.

Parallèlement, l'Office fédéral de la santé publique, qui sait aussi ce qui est bon pour nous, a déclaré que les enfants dès 10 ans devraient pouvoir choisir de se faire vacciner contre l'avis de leurs parents. Ces derniers, qui ne sont la plupart du temps pas des professionnels de l'éducation, n'ont en effet pas à interdire quoi que ce soit à leurs enfants, surtout s'il s'agit d'un produit que l'Etat considère comme bon pour tous.

Les magasins seront donc priés de proposer, le long des files d'attente devant les caisses de sortie, à hauteur d'yeux des bambins qui réclament encore un dernier achat, non plus des branches de chocolat, mais des seringues et des fioles de vaccins. Avec des figurines à collectionner, peut-être?

La Nation

Rédaction

Jean-Blaise Rochat / Frédéric Monnier
CP 6724 1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)
Fax 021 312 67 14

courrier@ligue-vaudoise.ch
www.ligue-vaudoise.ch

IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4

ICM Imprimerie Carrara Morges